

“rurales ce qu'elle doit comprendre”.(2) Puis le Dr. Elzéar Pelletier, Secrétaire-Directeur du Con. Sup. d'Hyg. depuis sa fondation, a traité “De l'organisation sanitaire municipale”; et à la 3ième convention, tenue à St-Hyacinthe, en 1910, le toujours actif et dévoué Secrétaire-Directeur, a fait un tableau “Des fonctions de l'Officier-Exécutif de l'autorité sanitaire municipale dans un village de 2000 âmes.”(3) Ces deux communications, faites par un auteur d'une grande expérience, sont un véritable guide des municipalités au point de vue sanitaire et légal.

À la cinquième Convention, tenue à Montréal, en 1913, le Prof. T. A. Starkey, avait choisi comme sujet de sa conférence: “Responsibilities of Municipalities in carrying out Sanitary Measures.”(4) Toujours à cette même convention, d'autres ont parlé de l'organisation sanitaire municipale relativement à certaines questions tout-à-fait spéciales, comme par exemple: “Ce que doit être l'organisation sanitaire municipale pour la lutte contre la Tuberculose”, par le Dr. E. M. A. Savard, alors Directeur médical du Dispensaire Anti-Tuberculeux à Québec, et aujourd'hui Inspecteur-Général du Con. Sup. D'Hyg. de la Province;(5) et “Comment peut intervenir l'autorité municipale dans la lutte à faire contre la mortalité infantile”, par le Dr. Adélard Corsin, inspecteur-régional.(6)

Et puis, la 6ième convention tenue à Québec, en 1916 nous a valu le travail du Dr. J. A. Beaudoin, médecin municipal de la ville de Lachine, et Assistant secrétaire-directeur du Con. Sup. D'Hyg., sur “L'importance de l'hygiène dans l'administration municipale”.(7)

Enfin, lors de la 7ième Convention tenue à Fraserville en 1918, un exposé “De l'organisation sanitaire d'une petite municipalité” a

(2)—Cf. Compte-rendu, 1ère Convention, p. 40.

(3)—Cf. Compte-rendu de la 3ième Convention, St-Hyacinthe, 1910, p. 106 à 112.

(4)—Cf. Compte-rendu, 5ième Convention, Montréal, 1913, p. 65 à 71.

(5)—Cf. Compte-rendu de la 5ième Convention, Montréal, 1913, p. 81 à 89.

(6)—Cf. Compte-rendu, 5ième Convention, Montréal, 1913, p. 102 à 111.

(7)—Cf. Compte-rendu, 6ième Convention, Québec, 1916, p. 177 à 189.